

CONGRES NATIONAL DE LA POLICE TERRITORIALE



GREVE DU 4 MARS : HALTE A LA MANIPULATION POLITIQUE

Même si des organisations généralistes telles que la CFDT, l'UNSA, la CGT et la FAFPT sont diamétralement opposées au SDPM et au SIPM, nous sommes d'accords avec elles pour dire que la manifestation du 4 mars prochain semble manifestement relever de la manipulation politique et ne servira absolument pas les intérêts des policiers municipaux.

Le SDPM et SIPM estiment que cet appel à la grève, apparemment sollicité et soutenu par un politique, ne sert qu'à mettre du « flic » dans la rue contre le gouvernement et non, en réalité, comme le tonne l'autoproclamé syndicat majoritaire, à militer pour le **volet social**.

Certains ont d'abord initié une fausse rumeur selon laquelle il serait retiré le terme « *police municipale* » et brandissaient le spectre de la grève. Rumeur rapidement démentie, il fallait bien trouver un autre prétexte pour agir. Le syndicat auto-parachuté majoritaire a choisi la dernière réunion de la Commission Consultative des Polices Municipales, pour se trouver tout à coup surpris que les prétendus accords de 2012 ne seraient pas appliqués et se sentait dès lors trahi.

Comment se fait-il que ce syndicat attende près de 2 ans pour découvrir que ces prétendus accords seraient abandonnés ? D'autant plus, que le Ministre de l'Intérieur l'a publiquement avoué il y a de nombreux mois, lors de ses réponses au Sénat et à l'Assemblée Nationale : aucun volet social pour l'heure.

Il fallait trouver coûte que coûte un autre prétexte pour mettre les Policiers Municipaux dans la rue, pendant la campagne électorale, contre le Gouvernement.

Mais nous estimons que là, n'est pas le rôle des syndicats.

Mis en parallèle de cette manipulation politique, il faut étudier de près ce que réclame ce syndicat, à savoir les « accords » de la CCPM... C'est-à-dire rien ! Peut-on considérer que la mise en place d'un **groupe de travail** sur la possible intégration de l'ISF dans le calcul de la retraite soit une revendication du volet social attendu par les policiers municipaux ?

- rien sur la doctrine d'emploi
- rien sur l'armement obligatoire et les moyens de protection
- rien sur la revalorisation générale des grilles indiciaires B et C
- rien sur l'intégration immédiate de l'ISF dans le calcul de la retraite et non un simple groupe de travail

Ne sont revendiqués par ce syndicat.

En effet, le Président de la CCPM est également Vice-Président de l'AMF. Il n'a donc aucun intérêt à pousser les Policiers Municipaux dans la rue en vue de leur faire obtenir satisfaction à leurs vraies revendications. On ne peut pas être du côté des employeurs et des employés en même temps.

Nous mettons en garde les Policiers Municipaux sur :

- l'utilisation d'éléments d'uniforme pendant la grève
- l'utilisation de véhicules de service
- le refus d'effectuer certaines missions (il n'y a pas de mission de sécurité « d'état » ou de mission de sécurité « municipale »)

Nous rappelons pour mémoire que M. ESTROSI, Député-Maire de Nice, Président de la CCPM et Vice-Président de l'AMF, emploie un Directeur Contractuel à la tête de la police municipale, retraité de la police nationale et trouve normal que les polices municipales soient ainsi dirigées. Voilà toute la confiance que cet élu, membre de l'association des employeurs qui a toujours milité contre toute évolution, possède envers notre profession ! Ce contrat est à ce titre poursuivi devant le Tribunal administratif par le SDPM.

Contrairement à ce qu'indiquent certains, la quasi-totalité des postes de police municipale resteront ouverts ce jour là et près de 100% des membres du SDPM ne participeront pas à la grève.

Si vous voulez être les dindons de la farce et servir des intérêts politiques, sans rien en retour, participez à cette grève !

Oui le SDPM et le SIPM sont favorables à un mouvement social, mais dépolitisé, pour militer en faveur des vraies revendications des policiers municipaux et non pour la mise en place d'une énième commission...

26 février 2014